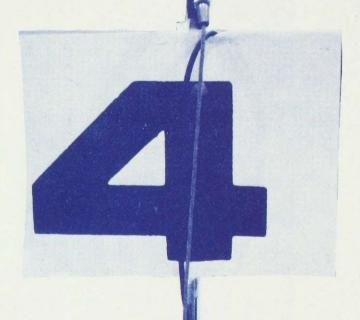
le travail

MARDI 25 juin édition quotidienne du Congrès 1974

Le magazine du monde ordinaire publié par la CSN

L'EXÉCUTIF A PASSÉ SON EXAMEN...

LA PAROLE EST MAINTENANT AUX DÉLÉGUÉS!



Dimanche et lundi, c'étaient les journées de l'Exécutif. Ils ont fait le bilan de leur action et de celle de leurs collaborateurs et suggéré des orientations. On peut dire qu'ils ont passé l'examen avec succès. Les finances balancent. Le mouvement progresse.

Notre sondage:

Pauline Julien, chanteuse préférée des congressistes. Le Jour, journal préféré des congressistes. Page 6 Des priorités se dégagent, notamment la coordination des ressources du mouvement pour arriver à une mobilisation permanente des syndicats. La parole est maintenant aux délégués: en atelier (mardi-mercredi), en plénière (jeudi-vendredi) et en élection (samedi)!

Dans l'arène

Les gars de Victoriaville rencontrent Norbert Rodrigue, Claude Girard et Martial Laforest. Pages 4-5

HIER

Les évènements

- 1. Procès-verbal, ordre du jour, lettres de créances: adopté.
- 2. Radiation du CUGE (syndicat d'hôpital à Toronto) pour refus de son exécutif de fonctionner dans la CSN et démocratiquement: en l'absence des représentants du CUGE, la décision est remise à plus tard cette semaine.
- 3. Allocution de Jean Brück, secrétaire général de la Confédération Mondiale du Travail (15 millions de travailleurs; président Marcel Pepin): internationaliser la lutte syndicale pour répondre à l'internationalisation des compagnies et de la consommation forcée. Le rapport du comité du président a formulé une résolution relative à la CMT; la voici:

"Que le Congrès de la CSN demande à la CMT, dans l'optique d'une plus grande solidarité et d'une implication concrète dans les luttes des organismes membres, de jeter les jalons d'une stratégie de combat contre les compagnies transnationales en créant une banque de données, en organisant des échanges entre les centrales de différents pays et en diffusant le plus largement possible les informations recueillies". (Doc. 7, page 4)



4. Présentation du rapport conjoint des vice-présidents, du secrétaire général et des services généraux. Ce rapport est axé sur l'idée d'organisation permanente et de regroupement des ressources.



5. Explication "populaire" magistrale des Etats financiers de la CSN: Ca banlance, mais les salaires, les développements et une meilleure protection des travailleurs en lutte nécessiteront des augmentations de cotisations.



6. Signature de la convention collective des employés et permanents du mouvement (180 employés de la CSN et 200 des Fédérations). Les points les plus marquants de cette nouvelle convention (après 3 ans) sont les suivants: un comité mixte (CSN-Fédérations-Syndicat) pour des négociations permanentes, aucune mesure disciplinaire sans le consentement des 2 parties, extension du comité de sélection mixte aux employés de bureau, l'ancienneté générale plutôt que dans chaque organisme, amélioration des avantages sociaux, notamment le salaire garanti en cas de maladie et 1 mois de vacances après 1 an, des augmentations de salaire égales pour tous (\$2,300 pour 2 ans) après la déminution des échelons.



7. Déclaration du président sur le conflit de l'Hôpital Notre-Dame: C'est le problème de la qualité des soins données dans les hôpitaux qui est soulevé par les syndiqués et par le fait même la négligence et la complicité des administrateurs "bourgeois" et du gouvernement. Une illustration de la contestation du pouvoir dans l'entreprise.

e traval

LE TRAVAIL, édition quotidienne du Congrès 1974

Directeur: Guy Ferland

Rédacteurs: Paul Cliche, Roméo Bouchard, Jacques Gauthier

Photographe: Guy Turcot

Conception graphique: Jean Gladu

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



AUJOURD'HUI

Contester le pouvoir dans l'entreprise

L'objectif d'action proposé par le Rapport moral sera un des points importants, de même que le plan d'action qu'on voudrait voir s'en dégager. Une revision de toutes nos habitudes de négociation et de revendications à ce niveau.

Fronts communs intersyndicaux et comités populaires

Certains voudraient que l'idée de comités populaires soit modifiée pour privilégier les front communs régionaux intersyndicaux. D'autres s'y opposent pour ne pas confondre action syndicale et action politique directe. C'est un point à suivre.

Relations inter-centrales

Les positions à prendre en fonction du colloque inter-centrales de l'automne prochain sur la question du maraudage est également un point important d'orientation.

L'orientation des services

Pour la première fois, une orientation et des priorités communes sont proposées pour l'activité des services durant les prochaines années. Il s'agit de centrer l'intervention des services sur les moments privilégiés de mobilisation dans chaque syndicat; de regrouper les ressources, de décloisonner les services pour coordonner leur intervention lors de ces moments privilégés; de promouvoir ainsi une mobilisation de plus en plus permanente chaque syndicat doit être constamment en organisation et tout le monde doit former et organiser.

Cela se concrétise par une augmentation des ressources proposées à l'éducation, à l'information, au génie industriel, aux grèves, à la recherche.

Les priorités pour tous les services: la formation, la structure d'information, les comités populaires, l'organisation permanente, la concertation.

L'information

L'établissement d'une structure d'information dans chaque région et chaque syndicat, le maintien du nouveau magazine Le Travail, la création d'un "bulletin des militants" pour le compléter, donnent une importance particulière au débat des propositions sur l'information cette année. Comme dans les autres services, il s'agit d'instruments nouveaux importants pour l'objectif de mobilisation permanente des syndicats.

Syndicalisme de services et syndicalisme d'action collective

Les orientations suggérées auraient comme effet de faire du syndicalisme de moins en moins une police d'assurance ou une consommation de services, et de plus en plus une organisation pour susciter l'action collective dans chaque syndicat et parmi les travailleurs en général.



L'AFFAIRE VICTORIAVILLE

"On dit parfois des choses qui dépassent notre pensée, mais quand ca déborde, ça déborde"

Dans l'édition d'hier du quotidien, en page 5, il y avait une déclaration d'un groupe de syndiqués de Victoriaville concernant l'exécutif et les services de la CSN. Ces travailleurs se plaignaient de ne pas pouvoir rencontrer l'exécutif de la CSN. Le Travail a donc cru bon de réunir des représentants de ces travailleurs de Victoriaville, soit Jean-Paul Hamel, trésorier du conseil central, et Michel Dumont, vice-président du conseil central, 2 représentants de l'exécutif de la CSN, les vice-présidents Norbert Rodrigue et Claude Girard, ainsi que le directeur de services de la fédération des affaires sociales, Martial Laforest.

Jean-Paul Hamel:

Nous sommes venus au congrès de la CSN avec un mandat de l'exécutif de notre conseil central: il faut qu'à l'avenir nous ayons droit de regard sur le choix du permanent. Notre problème, c'est qu'on nous a données des vedettes comme permanents.



Michel Dumont:

Ce qui est en cause, c'est la démocratie: qui doit décider, les travailleurs concernés ou l'exécutif de la CSN? On a demandé d'en discuter avec l'exécutif de la CSN. Dans notre région, la CSD est forte. Nous, de la CSN, on ne veut pas devenir une succursale de la CSD. Ca nous prend



des gars solides. Mais comme c'est là, on est pris pour faire la job du permanent la plupart du temps. Si on prend l'exemple du Foyer de l'Etoile d'Or, les syndiqués disent qu'ils étaient mieux avant de se syndiquer qu'après. Ils disent que le permanent leur a fait signer des cartes, un point c'est tout.

Jean-Paul Hamel:

Quand on a dit que Pepin c'était le seul qui était honnête dans l'exécutif, on voulait dire que c'était le seul qui nous a répondu quand on s'est adressé à lui. Il est venu à l'assemblée d'un syndicat qu'on était à organiser, Plessisville Hosiery. Ca a impressionné les travailleurs que le président de la CSN vienne les voir alors qu'ils n'étaient même pas membres de la CSN encore.

De toute façon on dit parfois des choses qui dépassent notre pensée, mais quand ça déborde, ça déborde.

Claude Girard:

Il faut poser le problème clairement et cela concerne les relations entre les permanents et les employées de bureau de la CSN.

Auparavant, il n'y avait aucun mécanisme pour solutionner ces problèmes-là. A Victoriaville, le permanent et l'employée de bureau ne s'entendaient pas. On les a rencontrés et la solution qu'on a trouvée, c'est d'envoyer l'employée de bureau en congémaladie et de muter le permanent dans une autre région. Et on les a remplacés temporairement.

On s'est engagés à provoquer une rencontre entre des représentants de la CSN, du conseil central, des permanents et des employées du bureau. Le retour du permanent devait se faire le ler juin, mais ça ne s'est pas fait. Quant à l'employée de bureau, elle n'est pas encore capable de revenir pour des raisons personnelles. Mais cette rencontre aura lieu.

Avec la nouvelle convention des permanents et des employés de bureau, cependant, de telles situations sont prévues: nous avons un comité mixte CSN, permanents, conseils centraux, fédérations qui a pour tâche précise d'émettre des avis sur de tels conflits.

Cependant, depuis 6 mois, quand un poste est affiché, la CSN consulte toujours le conseil central concerné.

Quant à la visite de Marcel Pepin à Plessisville, c'est l'exécutif qui a décidé qui y irait en tenant compte des disponibilités de chacun. C'est toujours comme ça que les assignations sont données.



Norbert Rodrigue:

J'ai un commentaire à faire sur le problème de la démocratie tel que soulevé par Michel Dumont. Pour l'engagement d'un permanent, Claude Girard l'a déjà dit, nous consultons maintenant le conseil central concerné.

Quant au problème de Victoriaville, je le connais assez bien parce que j'ai été un des premiers à aller là pour relancer le conseil central après la crise de la CSD. A Victoriaville, il y a des employés de la CSN et ces employés ont une convention collective: il est difficile de discuter en dehors de ce cadre-là. Excepté que quand on pose des gestes pour solutionner les problèmes, il se trouve toujours un militant du bout pour nous traiter de maudits boss. A présent, on est plus prudents, vous ne pouvez pas nous en vouloir.



Mais maintenant avec le comité mixte, il va falloir que ça se règle.

Quant à ceux qui doutent de mon honnêteté syndicale, je le leur permet. Moi je sais où je me situe et ça ne m'inquiète pas du tout.

Martial Laforest:

C'est un conflit interne à la CSN et qui touche assez peu les fédérations. Exception faite de l'allusion au Foyer de l'Etoile d'Or.

Pour ce cas, je ne puis que dire que dans chaque syndicat il y a des officiers et des agents de griefs. Il est donc curieux que des syndiquées doivent aller au conseil central pour poser des griefs. Dans une situation normale, si un grief ne se règle pas, il doit être transféré au permanent de la fédération qui doit céduler un arbitrage. Et dans la sous-région de Victoriaville, il y a un permanent de notre fédération.



D'ailleurs, dans ce coin-là, on a fait beaucoup de travail, surtout en ce qui concerne la fermeture de l'hôpital de Plessisville.

Norbert Rodrigue:

Dumont a dit que le syndicat avait été organisé et après "Salut". Cela a des chances de ne plus se produire parce que maintenant on a organisé un comité inter-fédérations qui va se réunir régulièrement et qui va s'attacher plus particulièrement aux services aux nouveaux syndicats.

Michel Dumont:

A l'Etoile d'Or, on ne leur a pas montré comment faire un grief.

Martial Laforest:

C'est le problème de l'organisation qui devrait toujours être suivie d'une période de formation. A la FAS, on a des cours de formation d'agents de griefs dont le coût est défrayé en partie par la fédération.

Claude Girard:

D'ailleurs depuis le 30 avril 1974, tous les permanents ont reçu comme directive de s'adresser directement à la CSN lorsqu'ils veulent organiser un syndicat. Si la CSN donne son accord, c'est que la fédération est



d'accord. Une telle centralisation évitera beaucoup de troubles, de dossiers perdus, égarés, envoyés au mauvais bureau comme ce fut le cas pour une organisation en métallurgie à Victoriaville.

Michel Dumont:

Nous autres, ce qu'il nous faut, c'est un permanent qui est capable de travailler en groupe. Il n'est pas normal que ce soient toujours les militants qui fassent le travail du permanent.

Norbert Rodrigue:

Il est certain que quand les permanents et les officiers d'un conseil central ne s'entendent pas sur la ligne de conduite à suivre, ça rend plus difficile le travail de tout le monde.

Victoriaville, il faut que ça se règle: des plaintes seront déposées au comité des mesures disciplinaires et le comité mixte va règler ça de toute urgence.

C'EST COMME ÇA QU'ON EST!

"Le Travail" a effectué hier, son deuxième sondage parmi les délégués au 46e congrès de la CSN. Il a porté sur les préférences culturelles des congressistes en matière de lecture, radio-TV, cinéma et musique.

Ce sondage, fait à partir d'un échantillon de 50 personnes rencontrées fortuitement, donnent les résultats suivants:

L'émission d'affaires publiques "Le 60" de Radio-Canada remporte nettement la palme dans cette catégorie tandis que Pauline Julien est la chanteuse préférée des congressistes. Jean Duceppe, pour sa part, est l'acteur préféré. Le journal le plus lu est le quotidien "Le Jour" tandis que le magazine le plus lu est "Le Travail".

Par ailleurs c'est "La Grande Tricherie" qui remporte le plus de suffrages au chapitre des livres préférés tandis que le film "Mon nom est personne" est vainqueur dans sa catégorie. Quant à l'auteur préféré, Réjean Ducharme, Yves Thériault et Guy Descars, se partagent la vedette.

Enfin, les 50 délégués interrogés écoutent en moyenne la télévision 1 heure et 23 minutes par jour.

L'émission préférée: "Le 60"

Question: Avez-vous une émission préférée à la télévision ou à la radio?

48 répondants, deux abstentions. Certains répondants ont donné deux choix.

Le 60: 20 votes, Le téléjournal: 100, Le sport: 3, Musique FM: 2, Les Bergers: 2, Le choc du futur: 2, Le choc des idées: 2.

1 vote: Pierre, Jean jasent, Présent à l'écoute, C'est pas tous les jours dimanche, Actualité 24, Michel Desrochers, Consommateurs avertis, Rue des pignons, Quelle famille, Femmes d'aujour-d'hui, Appelez-moi Lise, Les jcyeux troubadours, Les beaux dimanches, Le docteur Wilby, Informations-voyages, Tour du Canada,

les Monroe, les dossiers à Radio-Canada, le hit parade et les films d'aventure.

Le journal le plus lu: Le Jour

Questions: Quel journal (ou journaux) lisez-vous régulièrement?

46 répondants, 4 abstentions

Le Jour: 17 votes, Montréal-Matin: 14, Québec-Presse: 13, Journal de Montréal ou de Québec: 13, La Presse: 11, Le Soleil: 7, Le Devoir: 4, Le Quotidien (Chicoutimi) 3, La Tribune: 2, Le Nouvelliste: 2, La Voix de l'Est: 2 et A propos: 2

Une voix:

La Patrie, Le petit Journal, Joliette Journal, Allo Police, The Gazette, The Montréal Star, The Financial Post, Progrès Dimanche, le progrès de Magog, Contact (journal des groupes populaires de Sherbrooke), L'Amorce (journal des groupes populaires de St-Hyacinthe).

La chanteuse préférée: Pauline Julien

Question: Avez-vous un chanteur ou une chanteuse préféré?

43 répondants, 7 abstentions. Certains ont donné deux choix.

Pauline Julien: 13 votes, Gilles Vigneault: Ginette Reno: 7, Robert Charlebois: 3.

2 votes

Jean-Pierre Ferland, Fernand Gignac, Léo Ferré et Jacques Michel.

1 vote:

Gilbert Bécaud, Louise Forestier, Félix Leclerc, Aznavour, Enrico Macias, Aimé Major, Elvis Presley, Bob Dylan, Emmanuelle, Renée Claude, Alain Barrière, Dean Martin, Jacques Hamar, France Castel, Bach et Mozart.

L'acteur préféré: Jean Duceppe

Question: Quel est votre acteur ou actrice préféré?

30 répondants, 20 abstentions.

Jean Duceppe: 4 votes, John Wayne: 3.

2 votes:

Steve McQueen, Charles Bronsom, Marlon Brando, Clint Eastwood, Henry Fonda, Yves Montant et Omar Shariff.

1 vote

Yul Brynner, Katerine Hepburn, Glen Ford, Alain Delon, Brigitte Bardot, Paul Newman, Jeff Chandler, Yvon Deschamps et Jeanne Moreau.

Moyenne d'écoute quotidienne à la TV: une heure et 23 minutes

Question: combien de temps regardez-vous la télévision par jour?

48 répondants, deux abstentions

Une heure: 15 personnes, une demi-heure: 11, 15 minutes: 8, 2 heures: 4, 3 heures: 3, 4 heures: 2, 10 minutes: 2, jamais: 2 et une heure et demi: 1.

La revue la plus lue: Le Travail

Question: Quelle revue lisez-vous régulièrement?

33 répondants, 17 abstentions

Le Travail: 13 votes, Nous: 5, Sélection du Readers Digest: 4 et Actualité: 4.

2 votes:

Maintenant, Châtelaine, Le bulletin populaire, La revue MacLeans et Playboy.

Un vote:

Vivre, Malades, Mobilisation, Family, Paris Match, Les annales de Ste-Anne, Psychologie, Les parents, Le nouvel observateur, Commerce, Playgirl, Viva, Gallery, Pure vérité (témoins de Jéhovah).

Le livre préféré: La grande tricherie

Question: Nommez le dernier livre que vous avez aimé?

39 répondants, 11 abstentions

La grande tricherie: 3 votes, Les rapports moraux: 2.

1 vote:

La femme ennuque, de Germaine Greer, L'histoire du mouvement ouvrier canadien, de Linton, Le meilleur des mondes, de Huxley, Une fleur mortelle, de Han Suyin, L'alternative, de Garaudy, Salaires, prix et profits, de Marx, L'anti-Oedipe, de Deleuz et Guatari, L'histoire des Canadas, La 25e heure, de Georghiu, Magadan, de Salomon, La maison des aieux morts, de Dostoievsky, Le travail et l'oeuvre de Machiavel, d'André Lafort, Agaguk, de Thériault, Archipel Goulag, de Soljenitzin, Le deuxième sexe, de Simone de Beauvoir, Au nom de tous les miens, de Salomon, La violence au Québec, de Marc Laurendeau, Isaac Asinov (science fiction), La cosmogonie d'Urnatia (science ésotérique), Les mésententes sexuelles et leur traitement, de Master and Johnson, Le Parrain, Les ency-cliques de Jean XXIII, L'encyclopédie de la maison canadienne, Le jardinage, de Paul Pouliot et Ma convention collective.

Les autres répondants mentionnent divers romans policiers, livres d'histoire, suspenses, et un livre d'administration: Management.

Le meilleur film: Mon nom est personne

Question: Nommez un film que vous avez vu dernièrement et que vous avez aimé?

31 répondants, 19 abstentions, la plupart de ceux qui se sont abstenus ont dit qu'ils n'allaient jamais au cinéma.

Mon nom est personne: 4.

2 votes:

Autres films de Leone, Rodolphe Hamel, Le Parrain et Etat de siège.

1 vote:

The Apprenticenship of Duddy Kravitz, Papillon, Le sang du condor, Les valseuses, La richesse des autres, Kamouraska, The Immigrants, The Exorcist, The Great Dictator, Je t'aime, je t'aime, Red, Docteur Jivago, Zorba le Grec et Deux femmes en or.

Les autres répondants mentionnent divers mélodrames et films de suspense.

POUR SUIVRE LE CONGRÈS

Voici quelques renseignements importants quant au fonctionnement du congrès:

Le responsable de l'organisation du congrès est le secrétaire général Jean Thibeault. Aucun document ne peut être distribué aux congressistes sans son autorisation.

Vous pouvez vous procurer des documents à un seul endroit: à la salle 2924G qui est une petite salle située près de la sortie arrière de la salle de plénière.

A l'entrée principale du congrès, il y a une téléphoniste qui prend les messages et qui peut diriger vos appels aux différents postes du congrès (secrétariat, télescripteur, salle de presse, etc.).

Nous pouvons transmettre les messages au fur et à mesure qu'ils entrent. Prière de passer aux renseignements à l'entrée principale pour les prendre. Ils sont affichés à un tableau.

Si vous désirez faire imprimer un document à l'intention du congrès, obtenir l'autorisation du secrétaire Jean Thibeault et le remettre aux renseignements à l'entrée principale. On le fera suivre au secrétariat.

Où, quand, comment...

Depuis hier soir jusqu'à demain soir à 5 heures, tous les congressistes sont regroupés en 24 ateliers.

Hier soir, les ateliers ont tous étudiés le rapport du président. Aujourd'hui, ils poursuivent sur l'orientation de la CSN avant de passer aux questions financières demain.

Aujourd'hui, les ateliers fonctionneront de la façon suivante: En principe, tous les ateliers étudieront l'ensemble des sujets prévus à l'ordre du jour. Mais chaque atelier étudiera un sujet en priorité et le videra avant de passer aux autres. De plus, le document de base pour cette étude est le rapport des comités (no 7).

Voici l'ordre de priorité pour les discussions dans chaque ateliers.

Les sujets étudiés cet avant midi seront le comité d'orientation, le rapport sur les publications, le bill 22 et la charte des droits de l'homme

- Les ateliers nos 1 à 6 étudieront en priorité la question du comité d'orientation.
- Les ateliers nos 7 à 12 étudieront en priorité le rapport sur les publications.
- Les ateliers nos 13 à 18 étudieront en priorité le bill 22.
- Les ateliers nos 19 à 24 étudieront en priorité la charte des droits de l'homme.

Cet après-midi et ce soir, les sujets étudiés sont les recommandants de l'exécutif et corps affiliés inscrites dans le document no 7, des pages 11 à 20.

Voici l'ordre des priorités:

- Les ateliers nos 1 à 6 étudieront en priorité les résolutions 1 et suivantes qui commencent par la formation.
- Les ateliers nos 7 à 12 étudieront en priorité les résolutions 11 et suivantes qui commencent par l'action politique.
- Les ateliers nos 13 à 18 étudieront en priorité les résolutions 19 et suivantes qui commencent par les grèves.
- Les ateliers nos 19 à 24 étudieront les résolution 25 et suivantes qui commencent par la santé et sécurité.

